

## **Devant la répression des communautés défendant leurs droits de la micro région d'Ixquisis, San Mateo Ixtatán, Huehuetenango**

Aujourd'hui, mardi 17 janvier 2017, les communautés de la micro région d'Ixquisis de la municipalité de San Mateo Ixtatán, département de Huehuetenango, qui défendent les droits humains, leur territoire, la vie et les biens naturels, ont réalisé une mobilisation pacifique pour exprimer de nouveau leur rejet et leur désaccord avec la construction des projets hydro-électriques propriété de l'entreprise Promoción y Desarrollos Hídricos, Sociedad Anónima (PDH, S.A).

Plusieurs mois avant cette mobilisation, les communautés ont réalisé différentes démarches auprès des autorités municipales, départementales et nationales afin d'exprimer leur désaccord face à la déviation des rivières Yalwitz, Pojom et Río Negro de la part de l'entreprise PDH, S.A. Ces projets ont été autorisés malgré plusieurs anomalies, telles que l'utilisation d'explosifs sans autorisation du ministère de la Défense, ou la promesse de fournir un service d'énergie électrique à la population, entre autres.

Aux environs de 14h, la mobilisation se déroulait tranquillement, quand des hommes armés, qui étaient cachés dans la végétation, ont tiré par surprise sur les manifestants, blessant monsieur Sebastián Alonso Juan, âgé de 72 ans, habitant de la communauté Yulchen Frontera. Après quatre heures d'agonie, Sebastián Alonso Juan est décédé, faute de soins médicaux.

Il est également fait état de l'incendie de machines de chantier dans les installations de l'entreprise, vers la même heure, dans des circonstances peu claires, comme cela avait été le cas en 2014.

Il est surprenant que ces faits aient été commis devant une forte présence des forces publiques de sécurité : à ce moment, se trouvaient dans la micro région trois véhicules transportant des militaires cagoulés, ainsi que six voitures de patrouille de la Police nationale civile, comptant environ 60 agents.

### **Devant ce nouvel acte de répression, les organisations signataires exigent :**

1. Qu'une enquête soit menée dans les plus brefs délais sur l'assassinat de monsieur Sebastián Alonso Juan, établissant les responsabilités de cet acte
2. Que le Procureur des droits humains mène de sa propre initiative la vérification de la violation continue des droits humains, demande formulée par les communautés de la micro région d'Ixquisis en avril 2016, sans qu'une réponse ait été apportée.
3. Que les organismes et institutions internationaux forment une commission de vérification sur la situation de violations des droits humains dans la micro région d'Ixquisis.
4. Que s'appliquent les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, surveillant et sanctionnant les entreprises qui agissent avec des fonds internationaux et sont impliquées dans des violations des droits humains.
5. Que la communauté internationale dénonce les violations des droits humains commises et décrites dans ce communiqué devant les institutions financières internationales qui investissent dans les trois projets de l'entreprise PDH, S.A.
6. Que les autorités du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et celles du ministère de l'Energie et des Mines prennent en considération les différentes anomalies présentes dans les licences octroyées, en particulier l'usage de biens publics sans la

consultation des communautés, à laquelle l'Etat est contraint selon les traités internationaux.

7. Que cesse immédiatement le processus de criminalisation à l'encontre des communautés qui défendent les droits humains, la vie et les biens naturels.
8. Que soit respectée la volonté des communautés, qui exercent leur droit à défendre leur territoire, qui demandent :
  - L'annulation immédiate de l'autorisation des licences de construction des projets hydro-électriques Pojom I-II et San Andrés.
  - Que le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense mènent immédiatement une enquête approfondie afin d'identifier la responsabilité de la Police nationale civile, des agents de sécurité privée de l'entreprise PDH, S.A. et des membres de l'armée dans cette nouvelle agression contre d'habitants et habitantes des communautés, de défenseurs et défenseuses des droits humains.
  - Le retrait, dans le cadre du processus d'enquête et immédiatement, tant du détachement militaire que du poste de police de la micro région d'Ixquisis, ceux-ci ayant démontré, dans ce nouvel acte de répression, que leur présence dans ces lieux ne contribue pas à préserver la paix et l'harmonie.

Guatemala, 17 janvier 2017

Asamblea Departamental de Pueblos de Huehuetenango, ADH (Guatemala)

Asociación Civil El Observador (Guatemala)

Acompañamiento de Austria / Guatemala Solidarität – ADA (Autriche)

Cadena para un Retorno Acompañado-CAREA (Allemagne)

Collectif Guatemala (France)

La Unidad de Protección a Defensoras y Defensores de Derechos Humanos- Guatemala - UDEFEGUA

Protection International – PI

Peace Watch Switzerland (Suisse)

BTS Guatemala-Maritimes Solidarity Network (Canada)

Network in Solidarity with the People of Guatemala – NISGUA (Etats-Unis)

SweFOR – Mouvement suédois pour la réconciliation (Suède)

Guatemala Human Rights Commission – GHRC (Etats-Unis)

